LETTRE D'INFORMATION

NOVEMBRE 2026



DANS CE NUMÉRO

Catalogue de formations
Actions de la CPTS
Les projets CPTS
Partenaires
Outils adhérents
Avantages adhérents CPTS

🎓 FORMATIONS

CATALOGUE DE FORMATION

Notre catalogue de formation est disponible au format PDF. Vous trouverez le détail de chacune des formations que la CPTS vous propose pour le premier semestre 2027. Les inscriptions sont ouvertes. Toutes les formations sont gratuites pour les adhérents à la CPTS Ondaine Forez.

Téléchargez le catalogue



📌 ACTIONS DE LA CPTS

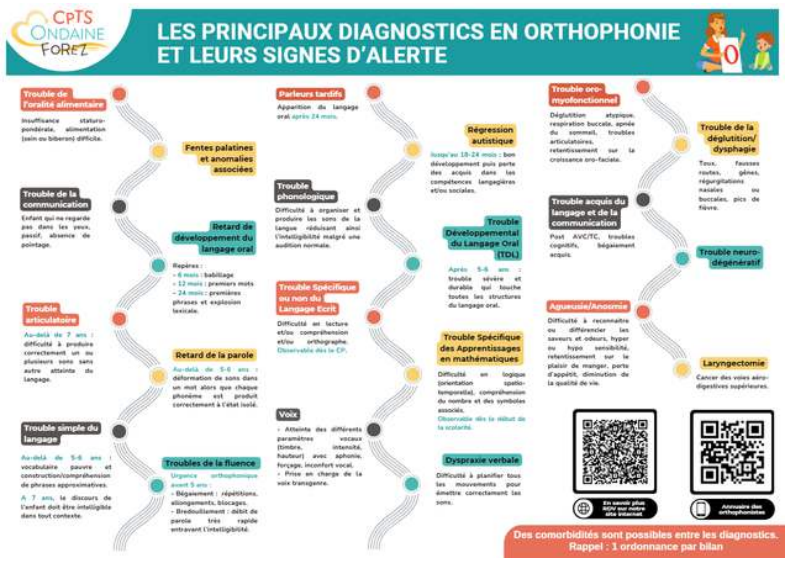
L'équipe de la CPTS souhaite recueillir votre avis sur la CPTS, nos projets et nos actions, nos modes de communications ainsi que notre programme de formations.
Merci de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire :

Répondre au questionnaire

PROJETS

MISSION 3 PRÉVENTION - ORTHOPHONIE : PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE

Après une première année de travail consacrée à l'élaboration d'un outil regroupant les champs de compétences des orthophonistes, les repères de développement, les signes d'alerte ainsi que les examens complémentaires, nous avons pu, au mois de mai, le diffuser auprès de l'ensemble des médecins généralistes du territoire sous la forme d'un sous-main.





Téléchargez le sous-main

Depuis le mois de juin, le projet est entré dans sa deuxième phase, avec l'organisation de rencontres entre parents et orthophonistes. À ce jour, une cinquantaine de parents ont déjà participé à ces temps d'échange autour de l'intervention intitulée : « En attendant l'orthophonie : les supers pouvoirs des parents ».





Enfin, depuis le mois de novembre, les orthophonistes membres de la CPTS interviennent progressivement au sein des écoles du territoire. Ces rencontres avec les équipes enseignantes ont pour objectif de partager des repères sur le développement de l'enfant, d'échanger autour des difficultés rencontrées au quotidien et de favoriser une meilleure compréhension des troubles du langage et de la communication.

PARTENAIRES

PARCOURS DE SOINS GLOBAL PENDANT ET APRÈS CANCER, PORTÉ PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER 42

Depuis plusieurs années la Ligue contre le cancer 42 coordonne le parcours de soins après cancer sur le département de la Loire et une partie de la Haute-Loire.
Depuis son déploiement, ce sont plus de 500 personnes qui ont pu bénéficier d'accompagnement en soins de support de proximité assurés par des professionnels partenaires du Comité.
Récemment ce dispositif a évolué et est désormais accessible à toute personne suivie pour un cancer, pendant ses traitements et jusqu'à un an après la fin des traitements actifs (radiothérapie, chirurgie, chimiothérapie, immunothérapie ...).

L'accès à ce parcours reste soumis à une orientation médicale via une prescription par le médecin traitant, chirurgien et/ou oncologue. Il permet aux patients de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins parmi trois soins de support :

- 1 bilan Sport Santé,
- et/ou 1 bilan diététique avec ou sans consultation
- et/ou 1 bilan psychologique avec ou sans consultation

Ce dispositif, sans avance de frais, vise à garantir aux patients une prise en charge de proximité, dans un cadre sécurisé et de qualité. Son déploiement constitue donc un enjeu essentiel pour notre Comité.

L'adressage de la prescription par courrier directement envoyées par les personnes ou par l'établissement hospitalier ou via la messagerie sécurisée MON SISRA à l'adresse Comité Loire ligue contre le cancer.

Concernant l'accompagnement psychologique, une demande de poursuite de prise en charge peut être formulée par le professionnel. Le comité de la Loire s'engage à prendre en charge jusqu'à 3 séances supplémentaires.




PRESCRIPTION EN SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT

A destination des patients pendant et après traitement d'un cancer (délai d'1 an après la fin des traitements)

INFORMATIONS PATIENT
Nom (naissance) / Prénom :
Date de naissance :
Coordonnées téléphoniques patient :

Sélectionnez 1 parcours de soins et indiquez le nombre de consultation(s), en fonction des besoins du patient :

☐ Si vous priorisez un seul soin de support :
- ☐ Choix 1 : 1 bilan motivationnel et fonctionnel d'activité physique adaptée (APA)
- ☐ Choix 2 : 1 bilan diététique et consultations de suivi diététique : (max 6 consultations)
- ☐ Choix 3 : 1 bilan psychologique et consultations de suivi psychologique : (max 3 consultations)

☐ Si vous priorisez 2 soins de support :
- ☐ Choix 1 : 2 bilans (diététique et psychologique) et consultation(s) diététique : (max 4 consultations)
- ☐ Choix 2 : 2 bilans (diététique et psychologique) et consultation(s) psychologique : (max 2 consultations)
- ☐ Choix 3 : 2 bilans (diététique et psychologique) et consultation(s) diététique : (max 2 consultations) et 1 consultation psychologique
- ☐ Choix 4 : 2 bilans (APA et psychologique) et consultation(s) psychologique : (max 2 consultations)
- ☐ Choix 5 : 2 bilans (APA et diététique) et consultation(s) diététique : (max 4 consultations)

COMMENT ADRESSER LA PRESCRIPTION AU COMITE LOIRE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER ?

LE PRESCRIPTEUR adresse la prescription par messagerie sécurisée MonSisra : LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRE 42 OU la remet directement au patient qui devra l'adresser :

➢ Par courrier à l'adresse suivante : Comité Loire de la Ligue contre le cancer _Parcours de soins après cancer_4 Rue Emile Noirot 42100 Saint-Etienne

➢ OU En main propre : A l'Espace Ligue de la Ligue contre le cancer, 4 rue Emile Noirot Saint-Etienne.

Date :

Signature et cachet du médecin (N°RPPS) :

⚙️ OUTILS ADHÉRENT

ISM INTERPRÉTARIAT

ISM Interprétariat
L'humain, l'éthique et l'expertise

À compter du 1er décembre, la CPTS Ondaine Forez vous donne accès au service ISM Interprétariat.

Ce service téléphonique vous permet de faire appel à un interprète professionnel lors de vos consultations afin de faciliter les échanges avec vos patients ne maîtrisant pas le français.

- Près de 200 langues disponibles
- Un service accessible 24h/24 et 7j/7
- Un service entièrement financé par la CPTS Ondaine Forez

Vous souhaitez bénéficier de ce service ?
Un code utilisateur est nécessaire pour accéder à la plateforme.

👉 Inscrivez-vous dès maintenant pour obtenir votre code utilisateur :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScEsaIvJdzjgreq4KAF9VmaUaOiji_L6y6GR_X9YLOHdwzPPA/viewform

Liste des langues

Fiche pratique

📝 ADHESION CPTS

RAPPEL ADHÉSION

L'adhésion est toujours possible ! Rejoindre la CPTS, c'est appartenir à une communauté de professionnels de santé impliqués et engagés pour leur territoire, afin d'améliorer la qualité des parcours de santé.
Date limite d'adhésion pour 2026 : 13 décembre 2026

Ne tardez pas afin de valider vos indicateurs CPAM sur l'exercice coordonné. Passé cette date, nous ne serons plus en mesure d'accepter votre adhésion pour 2026.
La campagne de réadhésion 2027 débutera le 6 janvier 2027.

AVANTAGES ADHÉRENTS CPTS

Avec votre adhésion à la CPTS, vous bénéficiez d'un accès à la plateforme d'avantages Club Employés.
Voyages, billetterie, cartes cadeaux, mode, sport, maison, beauté, déco...
Profitez de nombreux tarifs préférentiels tout au long de l'année et préparez sereinement vos achats de fin d'année !

clubemployés